



Vente d'une voiture avec un garage

Par **Celine51**, le **24/05/2019 à 15:27**

Bonjour. rnJ'ai vendu une voiture sans permis a un garage le 7 mai. Le garage est venu la chercher a mon domicile . Il m'a régler en espèces. La voiture fonctionner bien et le 22 mai il me dit que la voiture ne démarre plus et qu'elle chauffe. Je lui dit que moi j'ai jamais eu de soucis avec. Il me demande de payer les réparations ou qu'il va me ramener la voiture et que je le rembourse. Ma question est a t il le droit de faire ça et quels sont les recours possibles pour moi ? rnMerci pour vos réponses

Par **morobar**, le **24/05/2019 à 17:49**

Bonjour,rnOn a tous les droits, même de demander le Pape en mariage.rnMais ce n'est pas pour autant que la prospérité est obligatoire.rnVotre acheteur a le droit de vous demander une participation, l'annulation;;;et vous avez le droit de refuser même de simplement lui parler.rnA lui d'exercer des recours, vous n'avez qu'à ne rien faire.